



**CORPORATION DE LA
CITÉ DE CLARENCE-ROCKLAND
RÉUNION RÉGULIÈRE - PROCÈS-VERBAL**

le 9 juillet 2025
Salle du Conseil
415 rue Lemay Street, Clarence Creek, Ont.

PRÉSENT: Mario Zanth, maire
Stephane Fournier, conseiller quartier 2
Carl Grimard, conseiller du quartier 3
Samuel Cardarelli, conseiller quartier 4
André J. Lalonde, conseiller du quartier 5
Simon-Olivier Péladeau-Houle, conseiller quartier 6
Trevor Stewart, conseiller quartier 7
Diane Choinière, conseillère du quartier 8
Pierre Voisine, Directeur général
Karine McCulloch, greffière adjointe

ABSENT: Kyle Cyr, Conseiller quartier 1
Monique Ouellet, greffière

1. Ouverture de la réunion

Le maire Mario Zanth ouvre la réunion à 19h31.

2. Reconnaissance de territoire

Le Maire Mario Zanth fait la lecture de la déclaration de reconnaissance des territoires autochtones.

3. Moment de réflexion

Le conseiller Carl Grimard fait la lecture du moment de réflexion.

4. Adoption de l'ordre du jour

RÉSOLUTION 2025-58

Proposée par Simon-Olivier Péladeau-Houle

Appuyée par Stephane Fournier

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE l'ordre du jour soit adopté, avec l'ajout d'un règlement à l'item 15.8, soit le règlement 2025-75 visant à autoriser la signature d'un accord de transfert de paiement avec le ministre du Sport pour le Fonds pour l'infrastructure communautaire des sports et des loisirs.

ADOPTÉE

5. Déclarations d'intérêts pécuniaires

Aucune

6. Réunion à huis clos

Les membres du Conseil se réunissent à huis clos, dans la salle du Conseil, à 18h34 et reviennent en séance publique à 19h11. Aucune personne du public n'était présent la salle.

RÉSOLUTION 2025-59

Proposée par Carl Grimard

Appuyée par Stephane Fournier

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE la réunion régulière du conseil municipal soit ajournée afin de tenir une session à huis clos pour discuter des sujets suivants, tel que stipulé à la section 239 de la *Loi sur les municipalités 2001*, tel que modifiée :

6.1 Adoption du procès-verbal de la réunion à huis clos du 11 juin 2025

6.2 Acquisition de terrains - Centre Sportif

6.3 Acquisition de terrains pour l'agrandissement de la station de pompage au 1441 rue Caron

ADOPTÉE

7. Résolution pour retourner en réunion ouverte

RÉSOLUTION 2025-60

Proposée par Stephane Fournier

Appuyée par Diane Choinière

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE la réunion à huis clos soit ajournée afin de retourner en réunion régulière.

ADOPTÉE

8. Rapport de la réunion à huis clos

Le maire Mario Zanth informe les membres du public que le conseil a discuté de dossiers à huis clos et que des directives ont été données au personnel.

9. Annonces / Présentations spéciales

Conseillère Diane Choinière annonce le marcher de Bourget qui aura lieu le samedi 19 juillet au pavillon Bourget, sur la rue Levis. Il y aura un événement spécial pour célébrer le 20e anniversaire du Sentier Récréatif de Prescott-Russell, soit des jeux gonflable, cornet glacé, musique, etc.. Hammond Hill a également créé une bière en cette honneur qui pourra être goûté lors de l'événement.

Le Maire Mario Zanth fait le point sur une annonce publiée sur sa page Facebook concernant l'élargissement de la route 17. Il souligne sa collaboration avec les maires et le personnel des Comtés unis de Prescott et Russell (CUPR) pour faire avancer ce projet. La résolution adoptée par les CUPR mentionne la prolongation de l'évaluation environnementale en cours au-delà de 2026, ainsi que la mise en place d'un plan de conception détaillée, prêt pour la construction et admissible au financement fédéral et provincial.

Le Maire rappelle toutefois que la portion de la route 174, entre le chemin Canon et l'autoroute 417, ne relève pas encore de la province, puisque le transfert n'est pas complété. Une fois ce transfert effectué, des discussions sont prévues afin d'éviter un goulot d'étranglement.

Il souligne qu'il ne s'agit que de la première étape d'un long processus et remercie le personnel des CUPR — notamment pour avoir inclus ce projet dans le Plan de gestion des actifs — ainsi que les maires des Comtés unis et les partenaires provinciaux pour leur collaboration.

10. Items du Comité plénier

10.1 Délégations/Présentations

a. Présentation de la Société d'Évaluation Foncière des Municipalités (MPAC)

Présentation par Joyce Gravel, gestionnaire de compte pour l'Est de l'Ontario à la SÉFM.

Suivant des questions, Joyce a expliqué qu'un examen du système est en cours et qu'il est sur le point d'être terminé. Une fois cet examen achevé, il déterminera le calendrier de la prochaine évaluation. Elle a souligné que, même si tout sera prêt en 2025, il faudra du temps pour réaliser toutes les évaluations. Le système

surveille activement les ventes, et les données sont prêtes à être utilisées pour la prochaine réévaluation — ils attendent simplement le feu vert officiel.

En réponse à des questions, Joyce précise que, bien que les ventes soient un facteur, les cas de surenchère sont pris en compte. Si ces ventes datent de plus de deux ans, elles n'influenceront plus l'évaluation, mais elles l'auraient fait si la réévaluation avait eu lieu plus tôt.

10.2 Pétitions et correspondance

Aucune

10.3 Avis de motion

Aucune

10.4 Rapports des comités/services

a. Sentier polyvalent sur la rue Industrielle

Les conseillers/conseillère font part de leurs inquiétudes par rapport à la sécurité des piétons à l'intersection de la Route 17 et la rue Industrielle.

Suivant des questions, Julian Lenhart indique que l'objectif est d'assurer un couloir sécuritaire pour les étudiants, lors de l'ouverture de l'école secondaire en septembre 2027. Les commentaires et les préoccupations des conseillers/conseillère sont pris en compte, mais une évaluation à plus grande échelle du secteur, incluant une étude de trafic et de transport actif, serait nécessaire pour envisager un pont piétonnier. Le principal risque concerne les délais et les coûts supplémentaires liés à une analyse plus approfondie, et si celle-ci est demandée, il faudra revoir le budget de l'évaluation.

Suivant des questions, Julian Lenhart mentionne que la rue De la Berge aura déjà les infrastructures nécessaires pour assurer un couloir sécuritaire pour les étudiants.

Suivant des questions, Julian Lenhart précise que l'intersection actuel répond au besoin de la circulation. Il ajoute que ce qui sera construit ne devrait pas nuire à un projet futur.

Proposée par Stephane Fournier

Appuyée par Diane Choinière

ATTENDU QUE le CEPEO est dans le processus de construire une nouvelle école secondaire le long de la rue de la Berge et de la rue de l'Étang avec une date d'ouverture prévue pour septembre 2027, et

ATTENDU QU'un sentier polyvalent le long de la rue Industrielle et de l'allée Canadienne serait bénéfique pour les futurs étudiants de cette école et assurerait la connectivité avec le sentier polyvalent de la rue Caron et le sentier polyvalent de la rue de la Berge, et

ATTENDU QUE le projet de sentier polyvalent sera inclus dans le document sur les redevances d'aménagement de 2025.

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le conseil approuve un montant de 25 000 \$ pour la conception d'un levé topographique pour le sentier polyvalent, et

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE ce montant soit financé à partir de la réserve de redevances d'aménagement.

ADOPTÉE

11. Rapport du comité plénier

Le maire Mario Zanth explique que les items discutés en comité plénier seront considérés lors de la prochaine réunion régulière du conseil.

12. Items des membres du Conseil

13. Items par consentement

RÉSOLUTION 2025-61

Proposée par Carl Grimard

Appuyée par Simon-Olivier Péladeau-Houle

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE les items suivants, tels qu'identifiés sous la rubrique «items par consentement» à l'ordre du jour de la réunion régulière du 9 juillet 2025, soient adoptés :

13.1 Adoption du procès-verbal de la réunion régulière du conseil du 11 juin 2025

13.2 Réception des bulletins de correspondance hebdomadaire pour le mois de juin 2025

13.3 Résolution pour approuver les salaires payés du 11 mai au 7 juin 2025

13.4 Résolution pour approuver les comptes payés du 3 juin au 30 juin 2025

13.5 Les recommandations suivantes du comité plénier du

a. Liste de fournisseurs uniques et exclusifs

ADOPTÉE

Texte des résolutions adoptées par consentement dans le cadre de la résolution 2025-61 :

- 13.1** *QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le procès-verbal de la réunion régulière du conseil du 11 juin 2025, soit adopté.*
- 13.2** *QU'IL SOIT RÉSOLU QUE les bulletins de correspondance no. 2025-23, 2025-24, 2025-25 et 2025-26, soient reçus et déposés en filière.*
- 13.3** *QU'IL SOIT RÉSOLU que les salaires payés pour la période du 11 mai 2025, au 7 juin 2025, au montant brut de 1 391 710,26 \$, et au montant net de 986 975,85 \$, soient adoptés tel que recommandé.*
- 13.4** *QU'IL SOIT RÉSOLU que les comptes payés pour la période du 3 juin 2025, au 30 juin 2025, au montant de 11 515 559,87 \$ soient adoptés tel que recommandé.*
- 13.5a** *ATTENDU QUE l'alinéa (a) et (b) de l'annexe D - Approvisionnement non concurrentiel de la politique d'approvisionnement permet de faire des achats avec des fournisseurs uniques et exclusifs;*
- QU'IL SOIT RÉSOLU que le conseil approuve la liste révisée des fournisseurs uniques et exclusifs telle que présenté à l'annexe A du rapport no. FIN2025-23.*

14. Rapports des Comités/Services

Aucun

15. Règlements municipaux

RÉSOLUTION 2025-62

Proposée par Stephane Fournier

Appuyée par Samuel Cardarelli

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE les règlements suivants soient adoptés :

15.1 2025-66 visant à confirmer la nomination des agents municipaux chargés de l'application de la loi

15.2 2025-67 visant à confirmer la nomination du Chef des bâtiments, inspecteurs en bâtiment et agents des normes de propriété de la Cité de Clarence-Rockland

15.3 2025-68 visant à adopter le plan communautaire de sécurité et de bien-être des CUPR

15.4 2025-69 visant à adopter les heures d'ouverture des établissements commerce de détail

15.5 2025-70 visant à autoriser l'achat de la propriété décrite comme Partie du lot 23, Concession 1 O.S. Clarence, Clarence-Rockland (Partie du PIN 69059-0594)

15.6 2025-71 et 2025-72 visant à modifier le Plan Officiel et le règlement de zonage pour les 1231 et 1253 rue Caron

15.7 2025-73 visant à adopter la politique en matière d'hôtellerie, de repas et de voyages (POL4000.1-2507)

15.8 2025-75 visant à autoriser la signature d'un accord de transfert de paiement avec le ministre du Sport pour le Fonds pour l'infrastructure communautaire des sports et des loisirs

ADOPTÉE

16. Règlement de confirmation

RÉSOLUTION 2025-63

Proposée par Stephane Fournier

Appuyée par Trevor Stewart

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le règlement no 2025-74, étant un règlement de confirmation pour la réunion régulière du 9 juillet 2025, soit adopté.

ADOPTÉE

17. Ajournement

Le maire Mario Zanth lève l'assemblée à 20h06.

Mario Zanth, Maire

Karine McCulloch, Greffière adjointe